

Le révérend KELLY: Les trois Indiens?

M. KORCHINSKI: Oui, révérend.

Le révérend KELLY: Ils ont été nommés, dit-on, par les divers conseils des bandes de la côte qui les ont choisis parmi tous les autres qui s'étaient présentés à l'élection.

M. KORCHINSKI: De fait, il ne s'agit pas d'une nomination; il s'agit en quelque sorte d'une élection. Tous les trois sont choisis de cette façon, n'est-ce pas?

M. CLIFTON: Oui, monsieur.

Le sénateur SMITH (*Kamloops*): A en juger par là, les trois Indiens nommés pour cette année sont originaires de la région où l'on n'a distribué qu'une faible proportion du fonds, n'est-ce pas?

M. CLIFTON: Oui, monsieur le sénateur.

Le sénateur SMITH (*Kamloops*): Vous avez dit que l'argent a été déboursé en grande partie à l'intérieur pour venir en aide à l'agriculture et pour les services d'instruction. Les membres de ce comité consultatif ne sont pas originaires de la région où les déboursés ont été faits. Ils viennent de la région littorale.

Le révérend KELLY: Oui. Tous les membres viennent de la région littorale. Or je ne crois pas que l'élection fut limitée au littoral. Je pense qu'elle a englobé tous les Indiens de la province.

M. KORCHINSKI: Serait-il juste de présumer qu'on va déboursier de plus grosses sommes dans la région littorale, parce que les représentants élus viennent de là?

M. CLIFTON: Non; à ce que j'en sais, ils sont tombés d'accord, à la première réunion, avec le commissaire quant à la disposition de l'argent.

M. KORCHINSKI: Pouvez-vous nous dire comment on a procédé au choix? Quelle procédure on a suivie? Qui a dirigé l'élection?

M. CLIFTON: Je pense que le colonel Jones devrait répondre à cette question-là.

Le PRÉSIDENT CONJOINT (*M. Dorion*): Voulez-vous que le colonel Jones réponde maintenant à cette question?

M. KORCHINSKI: Oui, s'il vous plaît?

M. JONES: Je crois qu'on a procédé par élimination, que toutes les bandes ont été priées de désigner quelqu'un pour ce poste-là et que, lorsque tous les bulletins de vote ont été reçus, on s'est adressé de nouveau aux bandes en leur demandant de faire connaître leur préférence. Lors du deuxième tour de scrutin, grâce à cette méthode, deux noms ont été mis de l'avant pour les trois régions, à savoir la zone côtière, la région septentrionale et la région du sud et de l'intérieur.

M. Guy Williams a été nommé le représentant de la zone côtière, avec comme suppléant le révérend P. R. Kelly. M. Frank Calder a été choisi pour représenter la région septentrionale avec M. Thomas Elkins, et Andrew Paull a été désigné pour la troisième région avec M. C. R. Brown. Autant que je sache, il y a eu des pourparlers avec les Indiens afin de savoir quels étaient ceux que l'on désirait avoir comme représentants.

M. KORCHINSKI: Quelle est la durée de ces nominations? Est-elle d'un an?

M. JONES: Je pense qu'elle est de trois ans.

M. KORCHINSKI: Si l'on suit la même règle, il y aura alors une autre élection au bout des trois ans. Ou s'agit-il plutôt d'un système de rotation selon lequel il y aurait une élection tous les ans?